

RAPPORT

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

RSE²⁰₂₃

TABLE DE MATIÈRES

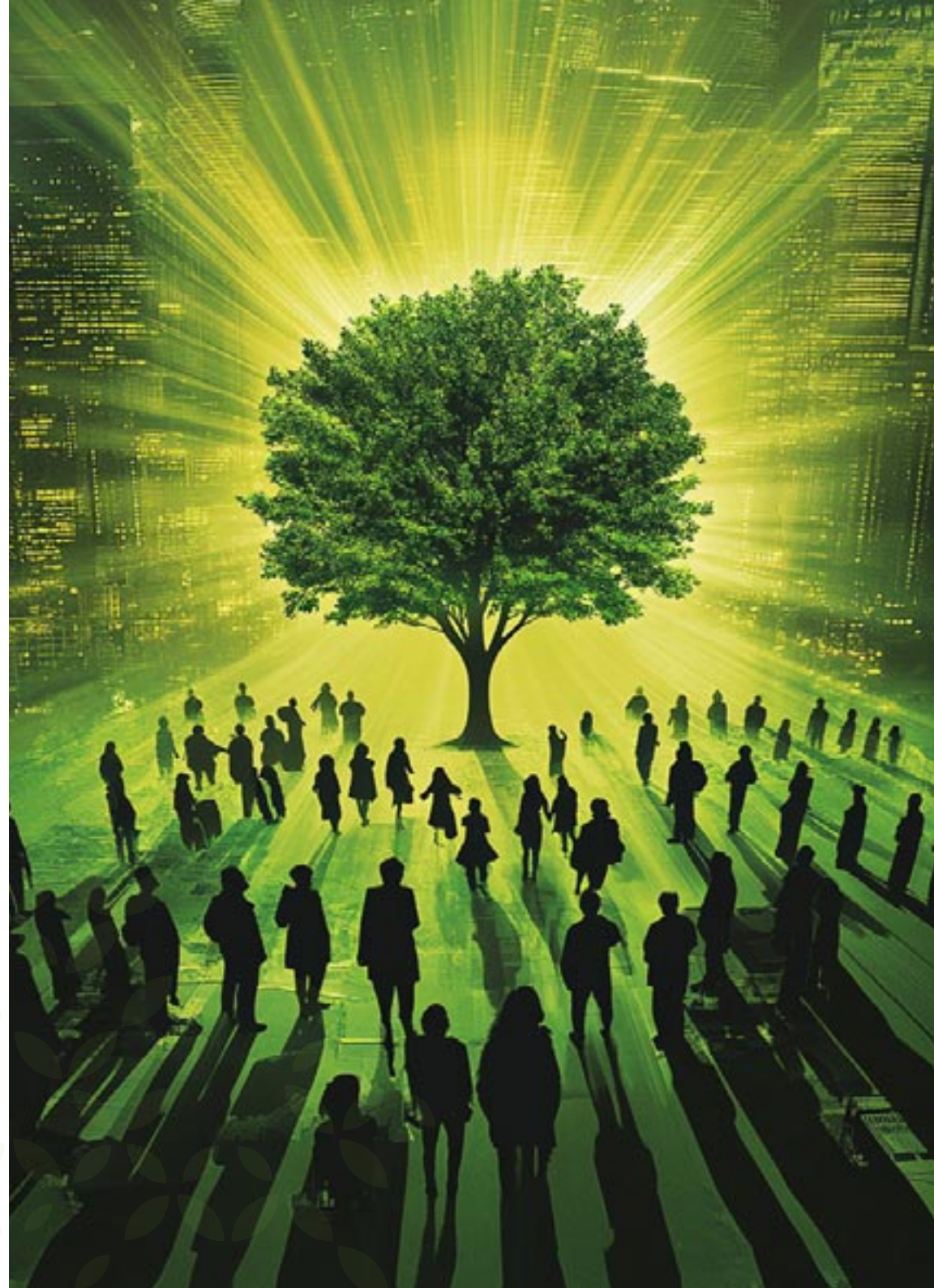


TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

01

INTRODUCTION

02

CONTEXTE ET ENGAGEMENT RSE DE LA BOAD

03

GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE AU SEIN DE LA BOAD

04

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

05

IMPACT SOCIAL

06

IMPACT ÉCONOMIQUE

07

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

08

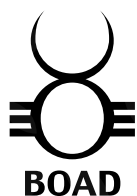
ÉVALUATIONS ET PERSPECTIVES

09

CONCLUSION

ANNEXE





ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

GLOSSAIRE

MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

TABLE DE MATIÈRES



AEP	: Alimentation en Eau Potable
AFD	: Agence Française de Développement
BAD	: Banque Africaine de Développement
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
CH	: Capital Humain
DCRP	: Département de la Communication et des Relations Publiques
DEFIC	: Domaine Environnement et Finance Climat
DIDD	: Département de l'Innovation et du Développement Durable
CDN	: Contributions Déterminées au niveau National
COPIL	: Comité de Pilotage
E&S	: Environnementaux et Sociaux
ESG	: Environnement Social et Gouvernance
FA	: Fonds d'Adaptation
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
FVC	: Fonds Vert pour le Climat
GMV	: Grande Muraille Verte
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PACAN	: Prêts Adaptés aux Catastrophes Naturelles
PASA	: Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire
RSE	: Responsabilité Sociétale des Entreprises
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UNCCD	: United Nations Convention to Combat Desertification



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) désigne la prise en compte par les entreprises, sur une base volontaire, des préoccupations sociales environnementales et éthiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec les autres acteurs, appelés "parties prenantes".



ISO 26000

L'ISO 26000 est l'unique norme internationale qui vise à fournir aux organisations les lignes directrices de la responsabilité sociétale. Cette norme contient des lignes directrices et non des exigences. Elle ne se prête donc pas à la certification, contrairement à d'autres normes très connues de l'ISO. Elle permet en revanche de clarifier la notion de responsabilité sociétale, d'aider les entreprises et les organisations à traduire les principes en actes concrets, et de faire connaître les meilleures pratiques en matière de responsabilité sociétale, dans le monde entier. Elle vise les organisations de tous types, quelles que soient leur activité, leur taille ou leur localisation.



ODD

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) définissent 17 priorités pour un développement socialement équitable, sûr d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif et prévisible à l'horizon 2030. Les ODD exposent les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, dont la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, les pertes en biodiversité et la construction de la paix, afin de parvenir à un monde prospère et inclusif.



MATÉRIALITÉ

La matérialité vise à établir une hiérarchie pertinente des enjeux d'une stratégie de développement durable, au regard des priorités d'une entreprise ou autre type d'organisation ainsi que des attentes des diverses parties prenantes.

MOT DU PRÉSIDENT

MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe



Chers Partenaires, Parties Prenantes et Collègues,

Depuis sa création en 1973, la BOAD s'est engagée à être un acteur clé du développement économique et social de la région ouest-africaine. Cinquante ans plus tard, nous sommes fiers des progrès réalisés et des impacts positifs que nous avons pu générer dans les communautés que nous servons.

Cette année du cinquantenaire est l'occasion de célébrer nos succès, mais aussi de réaffirmer notre engagement envers les principes de durabilité, d'inclusion et de responsabilité. Dans un monde en constante évolution, où les défis économiques, sociaux et environnementaux sont de plus en plus complexes, il est essentiel que nous restions résolument engagés envers ces valeurs fondamentales.

Le rapport annuel RSE de l'année 2023, témoigne de notre engagement continu envers la promotion du développement durable dans la région. Nous avons réalisé des progrès significatifs, dans des domaines tels que : l'inclusion financière, la protection de l'environnement, la gouvernance d'entreprise et le renforcement des capacités locales.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail acharné, de partenariats solides et d'une vision commune pour des lendemains meilleurs.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, je tiens à réaffirmer notre engagement à poursuivre notre mission avec force et détermination. Nous continuerons à innover, à collaborer et à investir dans des initiatives qui favorisent le développement économique et social durable dans la région Ouest-Africaine.

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont contribué à la réussite de la BOAD, au cours de ces cinquante dernières années, avec engagement et dévouement, ainsi qu'à tous ceux qui continuent de soutenir notre mission. Ensemble, nous pouvons relever les défis d'aujourd'hui et de demain et construire un meilleur avenir pour les générations futures.

Serge EKUE

**Président de la BOAD
Président du Conseil d'Administration
de la BOAD**

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

En 2023, notre Institution a fait des progrès significatifs dans ses initiatives de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), affirmant notre engagement envers un développement durable et éthique.

Nous avons concentré nos efforts sur trois axes principaux : la réduction de notre empreinte environnementale, le renforcement de notre impact social et l'amélioration de notre gouvernance. Ces actions sont alignées avec notre vision à long terme de créer une valeur durable pour toutes nos parties prenantes.

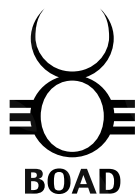
Sur le plan environnemental, nous continuons de réduire nos émissions de CO₂, par rapport à l'année précédente, grâce à des investissements dans des technologies propres et des pratiques opérationnelles plus efficaces. De plus, l'ensemble des projets évalués dans les différents secteurs (agriculture, énergie, infrastructures...), a fait l'objet d'analyse suivant la Norme n°6 portant : « Biodiversité et Gestion durable des ressources naturelles », au titre du Cadre de Sauvegarde Environnementale et Sociale de la Banque.

En matière sociale, nous avons mis en place des initiatives en faveur de l'éducation et de la

formation professionnelle, promu l'inclusion sociale et l'égalité des chances, et renforcé les programmes de santé et de bien-être pour nos employés, illustrant ainsi notre engagement global envers le développement humain et l'amélioration des conditions de travail au sein de notre organisation.

Notre gouvernance a également été renforcée et l'engagement des parties prenantes a été amélioré, grâce à l'actualisation de notre matrice de matérialité, qui a permis des dialogues constructifs avec nos collaborateurs, clients, fournisseurs et toutes nos parties prenantes. Nous restons déterminés à poursuivre ces efforts pour assurer une performance durable et éthique à long terme.

En conclusion, le rapport annuel RSE 2023 reflète notre engagement profond envers la durabilité et la responsabilité sociétale. Les réalisations de cette année témoignent de notre volonté d'intégrer des pratiques durables, dans toutes nos activités et de créer un impact positif sur la société et l'environnement.



MOT DU PRÉSIDENT
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

TABLE DE MATIÈRES



01

INTRODUCTION

01	Introduction
02	Contexte et engagement RSE de la BOAD
03	Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
04	Impact environnemental
05	Impact social
06	Impact économique
07	Partenariats et collaborations
08	Évaluations et perspectives
09	Conclusion



INTRODUCTION

La BOAD a pour mission principale de contribuer au développement économique et social des pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

A. Présentation de la Banque Ouest Africaine de développement

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est une institution financière régionale créée en 1973. Sa mission principale est de contribuer au développement économique et social des pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Forte de ses valeurs d'intégrité, de responsabilité et d'innovation, la BOAD s'engage à promouvoir la durabilité et l'inclusion dans ses opérations à travers la région.

La BOAD joue un rôle essentiel dans le financement du développement en Afrique de l'Ouest, en fournissant des ressources financières et des services de conseil, pour soutenir une gamme diversifiée de projets dans les secteurs clés telles que l'infrastructure, l'agriculture, l'énergie et la finance inclusive. Avec une solide expérience dans la mobilisation des ressources et la gestion de portefeuille, la BOAD est un partenaire clé pour la réalisation des objectifs de développement durable dans la région.

L'Institution considère aujourd'hui la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), comme une composante essentielle de sa mission et de ses activités. Elle s'engage à promouvoir des pratiques responsables, à respecter les droits de l'homme, à protéger l'environnement et à contribuer au bien-être des communautés locales, à travers ses opérations. En intégrant les principes de RSE dans sa stratégie et ses politiques, la BOAD aspire à créer une valeur ajoutée durable, pour toutes ses parties prenantes.

La Banque se fait fort de mettre en œuvre une série d'actions, en faveur du développement durable, notamment le financement de projets respectueux de l'environnement, la promotion de l'inclusion financière, le renforcement des capacités locales et la sensibilisation aux enjeux sociaux. Elle s'efforce également de réduire son empreinte environnementale et de promouvoir la diversité et l'égalité des chances au sein de son organisation. Elle reconnaît l'importance des partenariats et des collaborations, afin de maximiser l'impact de ses initiatives en matière de RSE.

MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01** Introduction
- 02** Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03** Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04** Impact environnemental
- 05** Impact social
- 06** Impact économique
- 07** Partenariats et collaborations
- 08** Évaluations et perspectives
- 09** Conclusion

Annexe



Elle travaille en étroite collaboration avec les Etats de l'UEMOA, les organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes, pour développer des solutions innovantes et durables, adaptées aux défis de développement auxquels la région est confrontée.

La BOAD s'engage à mesurer et à évaluer régulièrement l'impact de ses initiatives, en utilisant des indicateurs de performance clés, pour suivre les progrès réalisés et identifier les domaines nécessitant des améliorations.

Pour l'avenir, la BOAD ambitionne de renforcer son engagement en faveur de la RSE et à continuer d'intégrer les principes de durabilité dans toutes ses activités. Elle continue de développer de nouveaux partenariats, d'innover dans ses approches et de jouer un rôle de leader, dans la promotion du développement durable en Afrique de l'Ouest, contribuant ainsi à créer un avenir meilleur pour les générations futures.

B. Définition et importance de la RSE dans le secteur financier

La RSE dans le secteur financier, désigne l'engagement des institutions financières à intégrer les considérations sociales, environnementales et éthiques, dans leurs opérations et leurs interactions avec les parties prenantes. Cela va au-delà de la simple recherche du profit financier pour inclure la prise en compte des impacts sociaux et environnementaux de leurs activités. Les institutions financières adoptent des politiques et

des pratiques qui favorisent la durabilité économique, sociale et environnementale, tout en respectant les principes de transparence, de responsabilité et d'éthique.

En effet, la RSE renforce la confiance des parties prenantes, y compris des clients, des investisseurs, des régulateurs et de la société civile, en démontrant l'engagement de l'institution financière envers des pratiques commerciales responsables et durables. Cela peut conduire à une amélioration de la réputation de l'entreprise. Elle permet aux institutions financières de gérer les risques de manière plus efficace. En intégrant les considérations sociales et environnementales dans leur processus de prise de décision, les institutions financières peuvent identifier et atténuer les risques liés à des questions tels que : le changement climatique, les droits de l'homme et la gouvernance d'entreprise; ce qui contribue à assurer la stabilité et la durabilité à long terme de leurs opérations.

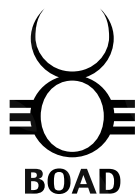
Enfin, la RSE dans le secteur financier répond à une demande croissante, de la part des consommateurs, des investisseurs et des régulateurs, pour une plus grande responsabilité et transparence dans les pratiques commerciales. Les institutions financières qui intègrent la RSE dans leur stratégie, sont mieux positionnées pour répondre aux attentes changeantes de la société et pour prospérer dans un environnement commercial, de plus en plus axé sur la durabilité et l'éthique.

C. Objectifs du rapport annuel RSE 2023

Le rapport annuel RSE 2023 de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), a pour objectif de présenter de manière transparente et complète les avancées de la Banque, dans la promotion de la durabilité sociale, économique et environnementale. Il vise à assurer la transparence des informations relatives aux activités, aux performances et aux résultats de la RSE. Ce rapport comprend une analyse des initiatives lancées, des projets financés et des impacts obtenus dans divers domaines tels que l'inclusion financière, le développement communautaire et la protection de l'environnement.

Il mettra en avant les actions concrètes entreprises par la BOAD, pour promouvoir la durabilité et l'inclusion, détaillant les projets financés, les partenariats établis et les initiatives mises en œuvre, dans nos États membres. Un aspect clé du rapport sera la mesure de l'impact des initiatives RSE de la BOAD. Il présentera les résultats obtenus, les bénéfices pour les populations locales et les contributions au développement durable dans les pays membres de l'Union.

Enfin, ce rapport exprimera l'engagement de la BOAD, envers l'amélioration continue de sa performance, en matière de RSE. Il soulignera la volonté de la Banque de relever les défis, d'apprendre des expériences passées et de progresser vers une pratique commerciale plus durable, responsable et éthique, dans la région Ouest-Africaine.



MOT DU PRÉSIDENT
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

TABLE DE MATIÈRES



02

CONTEXTE & ENGAGEMENT RSE DE LA BOAD

CONTEXTE ET ENGAGEMENT RSE DE LA BOAD

MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

L'engagement de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), en matière de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE), remonte à ses débuts et s'est renforcé au fil des années.

Dès sa création en 1973, la BOAD avait pour mission de contribuer au développement économique et social des États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Bien que la notion de RSE telle qu'on la comprend aujourd'hui n'ait pas été aussi développée à l'époque, la BOAD était déjà guidée par des valeurs d'intégrité, de responsabilité et de solidarité dans ses opérations.

Les années qui ont suivi, la BOAD a commencé à intégrer des principes de bonne gouvernance dans ses opérations, reconnaissant l'importance de la transparence, de l'éthique et de la responsabilité, dans la gestion financière et administrative de la Banque.

Au cours de la dernière décennie, la BOAD a renforcé son engagement envers la durabilité et l'inclusion dans ses opérations. Elle a adopté des politiques et des pratiques visant à minimiser les impacts environnementaux de ses activités, à promouvoir l'inclusion financière et à soutenir le développement durable dans la région Ouest-Africaine.

En 2019, la BOAD a adopté une stratégie formelle de Responsabilité Sociale des Entreprises, définissant ses objectifs, ses principes directeurs et ses actions spécifiques, en matière de durabilité sociale, économique et environnementale. Cette stratégie a permis à la Banque de renforcer son engagement en matière de RSE et de développer des initiatives plus ciblées et efficaces dans ce domaine. Elle a également commencé à publier

des rapports annuels sur sa performance en matière de RSE, fournissant des informations détaillées sur ses activités, ses initiatives de durabilité et ses impacts sociaux et environnementaux. Ces rapports témoignent de l'engagement de la Banque envers la transparence et la responsabilité envers ses parties prenantes.

A. Politique et Stratégie RSE de la BOAD

La politique de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), repose sur un engagement ferme envers le développement durable et l'inclusion dans la région Ouest-Africaine.

L'ambition de la BOAD est de créer de la valeur soutenable pour toute la sous-région. Pour ce faire, la politique RSE s'appuie sur cinq piliers.

Le premier pilier est celui de la **Gouvernance** qui a pour but d'intégrer la RSE dans la stratégie de la BOAD et dans toutes ses activités, en suivant les exigences de la norme ISO 26 000 et en contribuant à l'atteinte des ODD.

Le second correspond aux enjeux liés aux **Territoires et Droits de l'Homme**. Il vise à contribuer au développement des territoires; en dialoguant avec les parties prenantes et en veillant au respect des Droits de l'Homme.

Le troisième pilier est dédié à l'**Environnement** et vise à contribuer à la lutte contre le changement climatique dans les projets financés; tout en réduisant l'impact environnemental de la BOAD, grâce à un système de management efficace.



MOT DU PRÉSIDENT RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe



Le quatrième pilier est celui des **Clients et Partenaires**. Il a pour but de prendre en compte les attentes des clients et fournisseurs de la BOAD mais aussi de promouvoir en parallèle la RSE dans leurs pratiques, par des exigences croissantes.

Enfin, le dernier pilier est consacré au **Capital humain** et a pour but d'entretenir et d'améliorer l'environnement de travail, au sein de la BOAD, en permettant au personnel de développer ses compétences.

La stratégie RSE quant à elle, est la suite logique de la vision que la BOAD expose dans sa politique RSE et a pour but de décrire les

axes de progrès à actionner afin de répondre concrètement aux différents engagements pris. Elle doit être considérée comme un plan d'actions sur 5 ans. C'est un sous-ensemble du plan stratégique global de la Banque que l'institution va mettre en œuvre entre 2020 et 2024. Certaines actions ont toutefois pour but de se maintenir au-delà de 2024, en s'inscrivant durablement dans le mode de fonctionnement de la Banque.

B. Engagement de la BOAD envers les principes du développement durable

L'engagement de la BOAD envers les principes du développement durable, est au cœur de sa mission et de ses opérations. La Banque

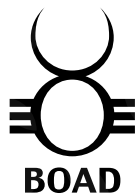
reconnait l'importance de promouvoir un développement économique et social qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

La BOAD finance des projets qui favorisent la durabilité économique, sociale et environnementale dans la zone UEMOA. Cela comprend des investissements dans les infrastructures, les énergies renouvelables, l'agriculture durable, les logements sociaux ; la gestion des ressources naturelles et d'autres secteurs qui contribuent au développement durable.

La Banque encourage la bonne gouvernance et l'éthique dans ses opérations et dans les relations avec ses partenaires. Elle met en place des mécanismes de surveillance et d'évaluation, pour s'assurer que ses projets respectent les normes et standards internationaux en matière de transparence, d'intégrité et de responsabilité. Elle s'efforce également de minimiser les impacts négatifs sur l'environnement et les communautés locales, tout en maximisant les avantages économiques et sociaux de ses interventions.

En résumé, l'engagement de la BOAD envers les principes du développement durable, se manifeste à travers ses actions concrètes visant à promouvoir la durabilité économique, sociale et environnementale, dans la région zone UEMOA. La Banque reconnaît que le développement durable est essentiel pour assurer un avenir prospère et équitable pour les générations actuelles et futures, et elle s'engage à jouer un rôle actif dans sa réalisation.





MOT DU PRÉSIDENT
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

TABLE DE MATIÈRES



03

GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE AU SEIN DE LA BOAD

GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE AU SEIN DE LA BOAD

MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

La gouvernance et l'éthique occupent une place centrale au sein de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), guidant ses actions et ses décisions dans la réalisation de sa mission de développement régional.

Le Conseil d'Administration de l'Institution joue un rôle crucial dans la gouvernance de la Banque. Il fixe les grandes orientations stratégiques, approuve les budgets et supervise la gestion générale de l'organisation.

La BOAD s'engage à être transparente et responsable dans ses activités. Elle publie régulièrement des rapports financiers et opérationnels, ainsi que des informations sur ses politiques, ses pratiques et ses performances. Cette transparence renforce la confiance de ses parties prenantes et favorise une gouvernance efficace. La Banque adhère à des normes éthiques élevées dans toutes ses opérations. Elle respecte les principes d'intégrité, de probité et de respect des droits de l'homme. De plus, elle se conforme aux lois et réglementations en vigueur dans les pays où elle opère.

La Banque assure l'indépendance et l'impartialité dans ses décisions et ses actions. Elle prend des mesures pour éviter les conflits d'intérêts et garantir que ses décisions sont prises, dans l'intérêt supérieur de ses bénéficiaires et de la région dans son ensemble. L'Institution promeut une culture organisationnelle fondée sur l'éthique, le respect et l'intégrité. L'éthique au sein de la BOAD, a une étendue pluridimensionnelle. Tout d'abord, elle se reflète dans le respect des normes et standards internationaux, en matière de gouvernance financière et de responsabilité sociale. La transparence dans ses opérations, la gestion rigoureuse des

fonds et la reddition de comptes sont des principes fondamentaux qui sous-tendent l'action de la Banque. De plus, l'éthique guide les relations de la BOAD avec ses parties prenantes, qu'il s'agisse des Gouvernements des États membres, des institutions partenaires, des clients ou des communautés locales. La Banque s'engage à promouvoir des pratiques commerciales équitables, à respecter les droits de l'homme et à contribuer au développement durable des pays de la région.

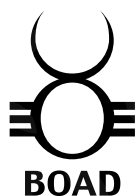
Pour prévenir l'utilisation de ses fonds à des fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, la BOAD a mis en place un certain nombre de mesures qui se sont traduites par la conception d'un dispositif.

Plus spécifiquement, la mise en place de ces différents corpus, a pour but de :

- répondre aux recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI), et, à la Directive n°07/2002/CM/UEMOA et au Règlement n°14/2002/CM/UEMOA; relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les États membres de l'UEMOA ;
- donner une assurance raisonnable, sur le niveau de sécurité financière, dans le processus de financement des activités de la Banque.

Par application dudit dispositif, les emprunteurs du secteur privé font l'objet d'une fiche d'enquête élaborée, par le Département de la Conformité qui est chargé de la sécurité financière, avant toute entrée en relation d'affaires.





MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe



Cette fiche qui répond à l'exigence de connaissance et d'identification du client, donne des indications sur la contrepartie, sa gouvernance, ses principaux actionnaires et leur honorabilité, les ayants droits économiques et les bénéficiaires effectifs, la présence de personnes politiquement exposées etc. Pour ce faire, la Conformité consulte un logiciel (qui recense des informations financières sur près de 20 millions d'entreprises dans le monde) et les listes de sanction des NU et de l'UE. Ces données font l'objet d'une actualisation tout au long de la relation, en fonction de la catégorisation du risque contrepartie.

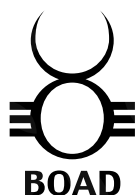
L'éthique au sein de la BOAD, se traduit également par son engagement envers le développement inclusif et équitable. La Banque veille à ce que ses interventions favorisent : la réduction des inégalités, la création d'emplois décents, et le renforcement des capacités locales, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations, les plus vulnérables.

L'éthique s'intéresse aux principes qui décrivent les valeurs, les comportements et les décisions d'une organisation et de son personnel. Elle permet de s'interroger sur les valeurs morales qui devraient orienter leurs actions, dans différentes situations, dans le but d'agir conformément à celles-ci.

Pour se faire, la BOAD a défini cinq (05) valeurs devant guider ses actions à savoir l'Intégrité, l'Agilité, la Responsabilité sociale, la Collaboration, l'Excellence et le Professionnalisme.

Il faut noter que dans sa déclaration de politique générale, la Banque s'engage : i) à mettre en œuvre ses instruments financiers, dans le respect des principes de bonne gouvernance et de bonne gestion, ii) à veiller à la plus grande transparence, iii) à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la fraude et la corruption, ii) à mettre en place une démarche vertueuse et responsable, respectant l'environnement et le genre.





MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

Le Comité d'éthique de la BOAD, est chargé d'assurer l'interprétation et l'application des valeurs et principes déclinés dans le Code d'Éthique de la BOAD, document qui guide au quotidien le comportement des membres du personnel.

Le Comité d'Éthique a pour attribution de recevoir :

- les requêtes, déclarations et demandes d'autorisation en application du Code d'éthique ;
- les soupçons des agents sur les activités illégales, fautes graves ou violation quelconque de règlements, politiques ou directives de la Banque, notamment du Code d'éthique ;
- toute déclaration d'agent, relative à toute activité ou conduite illégale d'un quelconque partenaire d'affaires de la Banque, qui constitue une violation des principes sous tendant le Code d'éthique ;
- toute déclaration de témoin, d'agissement constitutif d'une forme de harcèlement sexuel ou psychologique ou d'intimidation d'un agent et des victimes de ce genre d'agissement.

Le Comité d'éthique est également chargé, de toute question concernant le respect des valeurs, sur lesquelles la BOAD fonde son action. A ce titre, il est chargé notamment de :

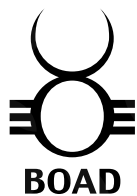
- s'assurer de la diffusion du « Code d'éthique » et de sa bonne compréhension, par l'ensemble des Agents et collaborateurs de

la BOAD ; et attirer leur attention sur la nécessaire adéquation de leurs comportements professionnels, avec les valeurs promues par le Code d'éthique ;

- présenter toute recommandation concernant les valeurs fondamentales de la Banque; soit sur des sujets dont le Comité se sera autosaisi, soit à la suite de questions qui lui auront été posées par la Haute Direction, tout Agent ou tiers mettant en cause le comportement d'un Agent de la Banque ;
- veiller à ce que les différentes entités de la BOAD, chargées de la formation interne; notamment le Capital Humain, s'assurent que les valeurs déclinées dans le Code d'éthique, soient incluses dans les stages d'intégration et de formation, chaque fois que possible ; signaler aux entités concernées, chaque fois que nécessaire, les mises en cause de comportement.

La Banque met un accent particulier; à sensibiliser son personnel aux valeurs éthiques de la Banque et encourage la dénonciation des pratiques contraires à ces valeurs. Elle a mis en place un code de conduite et des lignes directrices, en matière d'éthique professionnelle, pour guider le comportement de son personnel. Ce code établit des normes élevées de comportement éthique et définit les responsabilités de chacun, au sein de l'organisation. La Banque investit dans la formation et le développement professionnel de son personnel, pour renforcer ses compétences techniques et éthiques. Elle encourage également la diversité et l'inclusion au sein de son effectif, favorisant ainsi une culture organisationnelle plus inclusive et éthique.





MOT DU PRÉSIDENT
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

TABLE DE MATIÈRES



04

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

A. Mesures de réduction de l'empreinte carbone et de la consommation d'énergie

La réduction de son empreinte carbone et la minimisation de sa consommation d'énergie, sont aujourd'hui une des priorités de la BOAD, dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et la promotion d'un développement durable, dans la région Ouest-Africaine.

C'est ainsi que la BOAD a élaboré des politiques et des directives de gestion environnementale, qui intègrent la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, dans ses opérations et ses projets de développement. Ces politiques guident les pratiques environnementales de la Banque et veillent à ce que ses activités minimisent leur impact sur l'environnement. Avant d'approuver un projet ou une intervention, la BOAD effectue une évaluation rigoureuse de ses impacts environnementaux et sociaux potentiels, y compris leur contribution aux émissions de gaz à effet de serre et à la consommation d'énergie. Cela permet à la Banque de prendre des mesures pour atténuer ces impacts et promouvoir des pratiques durables. La BOAD soutient les projets d'énergies renouvelables dans la région, tels que les projets solaires. En investissant dans les énergies propres, la BOAD contribue à réduire les émissions de carbone et à promouvoir un développement énergétique durable.

La BOAD met également en œuvre des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique de ses propres installations et de ses projets financés. Cela comprend l'utilisation de technologies économes en énergie, l'optimisation des processus et des équipements, et la sensibilisation du personnel à l'importance de la

conservation de l'énergie. Elle encourage l'utilisation de modes de transport durables et la réduction des déplacements non essentiels. Elle favorise le recours au télétravail et d'autres pratiques, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, liées aux déplacements professionnels.

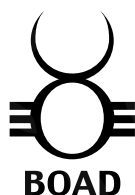
L'Institution sensibilise et forme son personnel aux enjeux environnementaux et climatiques, ainsi qu'aux bonnes pratiques pour réduire leur impact individuel sur l'environnement. Elle encourage également l'adoption de comportements éco-responsables, au sein de l'organisation.

B. Préservation de la biodiversité et restauration des écosystèmes

La BOAD est consciente que les projets de développement qu'elle accompagne, peuvent entraîner des modifications substantielles et parfois irréversibles de la biodiversité et des services écosystémiques rendus par les ressources naturelles, dans les pays de l'UEMOA. Ainsi, au titre de son Cadre de Sauvegarde Environnementale et Sociale (2022), notamment la Norme n°6 portant « Biodiversité et Gestion durable des ressources naturelles », la Banque adopte une approche de durabilité environnementale et sociale, axée sur d'une part, la protection et la préservation de la biodiversité et des écosystèmes et d'autre part, le maintien des fonctions et services écosystémiques des ressources naturelles.

Au cours de l'année écoulée, l'ensemble des projets évalués dans les différents secteurs (agriculture, énergie, infrastructures...) a fait l'objet d'analyse suivant cette norme. Et des propositions de mesures d'atténuation des risques et impacts négatifs ont été





MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

identifiées, ainsi que des mesures de bonification des impacts positifs.

Au titre des différentes mesures, figurent les plantations compensatoires, la végétalisation des zones d'emprunt, la plantation d'arbres d'alignement, dans le cadre des projets d'infrastructures routières ou de plantation de bosquets. Les budgets liés à ces types d'activités, sont portés entièrement par la Banque à travers ses financements.

Par ailleurs, afin de renforcer son engagement auprès des Etats, en matière de financement de la préservation de la Biodiversité avec des ressources dédiées, la BOAD a participé à plusieurs échanges, pour explorer les opportunités qu'offre le nouveau Fonds lancé, par les Etats partis à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB); nommé Global Biodiversity Framework Fund (GBFF) lancé en août 2023, avec une dotation initiale de 210 M USD et qui sera géré par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), auquel la BOAD est accréditée.

C. Lutte contre le changement climatique et développement des énergies renouvelables

Acteur majeur de la lutte contre les changements climatiques dans la sous-région, la Banque s'est également engagée dans la promotion du développement des énergies renouvelables, dans ses pays membres.

En reconnaissant que le changement climatique constitue l'un des défis les plus pressants de notre époque, menaçant la stabilité économique, sociale et environnementale de la région Ouest-Africaine, la Banque a intégré la durabilité environnementale et la lutte contre le changement climatique au cœur de sa stratégie de développement, visant à promouvoir une croissance économique résiliente et respectueuse de l'environnement. La Banque finance ainsi une gamme diversifiée de projets liés aux énergies renouvelables; comme le solaire, la biomasse, etc., afin de réduire

la dépendance de la région à l'égard des combustibles fossiles et de favoriser une transition vers des sources d'énergie propres et durables.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique RSE, la BOAD a identifié un certain nombre d'axes, dont l'axe 5 : « Lutter contre le changement climatique et développer les énergies renouvelables ». Le pilotage du projet 4 de l'axe 5; relatif au financement des énergies renouvelables, est ainsi confié au Département Energie et Ressources Naturelles (DERN). L'objectif du projet est d'augmenter la part de ressources financières dédiées au financement des énergies renouvelables en améliorant le nombre de projets d'énergie renouvelable financés par la Banque.

En 2023, neuf (09) nouveaux projets ont été identifiés; parmi lesquels deux (02) ont été financés par la Banque au cours de l'année. Il s'agit : (i) du projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 20 MWc, par la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL), à Koudougou au Burkina Faso, approuvé en mai 2023, pour un montant de 14 580 MFCFA et (ii) du projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque d'une puissance de 30 MWc, avec un système de stockage de 15 MW/45 MWh, à Niakhar au Sénégal, par la société TERANGA NIAKHAR STORAGE, approuvé en septembre 2023, pour un montant de 15 000 MFCFA.

Ainsi, depuis 2021, la Banque a identifié une quarantaine de projets d'énergies renouvelables, dont cinq (05) ont été financés.

En ce qui concerne la mise en œuvre du Plan stratégique Djoliba 2021-2025, la Banque a porté la capacité d'énergie électrique, installée depuis 2021, à 235,9 MW avec une part d'énergie renouvelable de 115,9 MW; soit 49,13%, contribuant ainsi à l'objectif du Plan, qui est de financer au moins 39% de la capacité de 380 MW, en énergie renouvelable.



MOT DU PRÉSIDENT
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

TABLE DE MATIÈRES



05 IMPACT SOCIAL

MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

A. Initiatives en faveur de l'éducation et de la formation professionnelle

La Banque reconnaît l'importance de l'éducation et de la formation professionnelle, pour le développement économique et social durable de la région Ouest-Africaine. Dans le cadre de son impact social, la BOAD a mis en œuvre plusieurs initiatives visant à promouvoir l'accès à l'éducation de qualité et à renforcer les compétences professionnelles des populations dans les pays membres de l'UEMOA.

Tout d'abord, la BOAD finance la construction et la rénovation d'infrastructures éducatives, telles que les écoles, les collèges et les universités, afin de garantir un environnement d'apprentissage sûr et propice au développement des compétences. Ces investissements contribuent à accroître l'accès à l'éducation, pour les populations les plus vulnérables et à améliorer la qualité de l'enseignement.

Par ailleurs, la BOAD promeut l'éducation des filles et des femmes, en encourageant dans le cadre de ses financements des programmes spécifiques, visant à surmonter les obstacles à leur scolarisation et à promouvoir leur accès à l'éducation et à la formation professionnelle. Ces initiatives contribuent à réduire les inégalités de genre et à favoriser l'autonomisation des femmes dans la société.

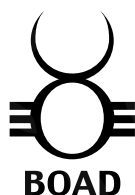
En 2023, la Banque a financé : (i) le projet de construction et d'équipement d'infrastructures scolaires au Niger, et (ii) le prêt complémentaire du projet de construction de 1 528 salles de classe, en remplacement d'abris provisoires et d'ouvrages annexes (lot 3 du PRORAP), au Sénégal.

B. Promotion de l'inclusion sociale et de l'égalité des chances

La BOAD reconnaît l'importance fondamentale de la promotion de l'inclusion sociale et de l'égalité des chances, dans toutes ses activités et opérations. En tant qu'institution financière régionale, la BOAD s'efforce de mettre en place des politiques et des initiatives, visant à garantir que ses interventions contribuent à réduire les inégalités et à favoriser l'inclusion sociale, dans les pays membres de l'Union. Elle accorde une attention particulière à l'identification et à l'analyse des besoins des groupes marginalisés et vulnérables dans la région; notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les populations rurales. Elle veille à ce que ses projets et programmes prennent en compte les spécificités de ces groupes et contribuent à améliorer leur accès aux services de base, tels que l'éducation, la santé, le logement et les infrastructures.

En outre, la BOAD favorise l'inclusion financière en soutenant des initiatives, visant à étendre l'accès aux services financiers, aux populations défavorisées et sous-bancarisées. Elle encourage le développement de produits financiers, adaptés aux besoins spécifiques des populations marginalisées, tels que les microcrédits, les services d'épargne et les assurances agricoles.

La BOAD promeut également l'égalité des chances, en matière d'emploi et d'entrepreneuriat, en encourageant la création d'emplois décents, en soutenant le développement des petites et moyennes entreprises et en promouvant l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.



MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe



Par ailleurs, la Banque veille à intégrer des critères d'égalité des genres dans ses politiques, ses programmes et ses opérations, afin de garantir que les femmes bénéficient pleinement des opportunités de développement économique et social. Elle encourage la participation des femmes dans tous les aspects de ses activités, y compris la gouvernance et la prise de décision. Elle s'engage également dans des partenariats avec d'autres institutions, organisations de la société civile et acteurs du développement, pour renforcer ses efforts en faveur de l'inclusion sociale et de l'égalité des chances. Elle collabore avec des partenaires nationaux et internationaux pour partager les meilleures pratiques, mobiliser des ressources supplémentaires et maximiser l'impact de ses interventions.

C. Santé et bien-être des employés de la Banque

La Banque accorde une importance particulière à la santé et au bien-être de ses employés, reconnaissant que des collaborateurs en bonne santé et épanouis sont essentiels pour atteindre ses objectifs de développement économique et social dans la région ouest-africaine.

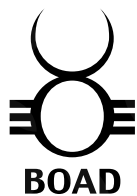
Pour garantir le bien-être de son personnel, la BOAD met en œuvre plusieurs initiatives et politiques :

- Programmes de santé et de prévention : la BOAD propose des programmes de santé et de prévention visant à promouvoir des modes de vie sains et à prévenir les maladies. Cela peut inclure des campagnes de sensibilisation sur la nutrition, l'exercice physique, la gestion du stress, ainsi que des examens médicaux réguliers.
- Accès aux soins de santé : la BOAD veille à ce que ses employés aient accès à des services de santé de qualité, en fournissant une assurance maladie et en mettant en place des accords avec des prestataires de santé locaux. Elle encourage également la vaccination et le dépistage régulier des maladies.
- Soutien psychologique : la BOAD reconnaît l'importance de la santé mentale de ses employés et offre un soutien psychologique, notamment des services de conseil et des programmes

d'assistance aux employés en cas de stress, de dépression ou d'autres problèmes mentaux.

- Ergonomie du lieu de travail : la BOAD s'efforce de créer un environnement de travail sûr et confortable, en mettant en place des normes d'ergonomie et en fournissant un mobilier et des équipements adaptés, pour réduire les risques de blessures et de troubles musculosquelettiques.
- Politiques de conciliation travail-vie personnelle : la BOAD encourage l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, en offrant des horaires flexibles, des congés payés, des congés familiaux et d'autres avantages permettant aux employés de concilier leurs responsabilités professionnelles et personnelles.
- Formation et développement professionnel : la BOAD investit dans la formation et le développement professionnel de ses employés; ce qui contribue à leur épanouissement personnel et à leur progression de carrière. Cela peut inclure des programmes de formation continue, des possibilités de développement de compétences et des formations sur le bien-être au travail.
- Culture d'entreprise inclusive : la BOAD favorise une culture d'entreprise inclusive et respectueuse, où la diversité est valorisée et où chacun se sent en sécurité et soutenu. Elle encourage la participation des employés à la prise de décision et favorise un environnement de travail collaboratif et épanouissant.

En résumé, la BOAD attache une grande importance à la santé et au bien-être de ses employés, en mettant en œuvre des programmes et des politiques visant à promouvoir des modes de vie sains, à garantir l'accès aux soins de santé, à offrir un soutien psychologique, à créer un environnement de travail sûr et confortable, à favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, à investir dans la formation et le développement professionnel, et à promouvoir une culture d'entreprise inclusive. Ces initiatives contribuent à créer un environnement de travail propice au bien-être et à l'épanouissement personnel de tous les employés de la BOAD.



MOT DU PRÉSIDENT
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

TABLE DE MATIÈRES



06

IMPACT ÉCONOMIQUE

IMPACT ÉCONOMIQUE

MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

A. Contribution au développement économique local et régional des pays membres de l'UEMOA

La Banque joue un rôle central dans le développement économique local et régional des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Son action se déploie à travers une multitude de projets et initiatives visant à stimuler la croissance économique, à renforcer les infrastructures et à promouvoir le développement durable dans la région.

L'Institution finance des projets d'infrastructures tels que les routes, les ponts, les ports, et les réseaux électriques. Ces infrastructures sont essentielles pour faciliter les échanges commerciaux inter-régionaux, renforcer l'intégration économique et améliorer la connectivité des pays membres. A ce titre, au cours de l'année 2023, quatorze (14) projets ont été financés pour un montant total de 337 280 M FCFA.

De plus, la Banque soutient le secteur privé en fournissant des financements adaptés aux entreprises locales et régionales. Ces financements encouragent l'entrepreneuriat, favorisent la création d'emplois et contribuent à la diversification économique des pays membres. Une attention particulière est accordée aux secteurs prioritaires tels que l'agriculture, l'éducation, la santé et l'accès à l'eau potable. En investissant dans ces domaines, la Banque contribue à améliorer les conditions de vie des populations et à réduire la pauvreté dans la région.

La Banque promeut le développement durable en intégrant des critères environnementaux et sociaux dans ses projets et

investissements. Elle encourage l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement et soutient les initiatives visant à atténuer les effets du changement climatique dans la région. Des partenariats stratégiques avec d'autres institutions financières régionales, des organisations internationales et des bailleurs de fonds, pour maximiser l'impact de ses interventions et mobiliser des ressources supplémentaires en faveur du développement économique de la région, sont engagés. L'Institution joue un rôle catalyseur, en attirant des investissements étrangers dans les pays membres de l'UEMOA, grâce à sa crédibilité et à sa connaissance approfondie du contexte régional. Ces investissements contribuent à dynamiser les économies locales et à créer des opportunités d'emploi pour les populations.

Enfin, la BOAD s'engage dans une démarche d'évaluation et de suivi régulier de l'impact de ses projets et interventions, afin d'ajuster ses stratégies et de garantir une utilisation efficace et efficiente des ressources allouées au développement économique local et régional des pays membres de l'UEMOA.

B. Soutien aux PME et aux initiatives entrepreneuriales

La Banque accorde un soutien significatif aux petites et moyennes entreprises (PME) ainsi qu'aux initiatives entrepreneuriales, dans les pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Ce soutien s'inscrit dans le cadre de sa mission de favoriser le développement économique et social, durable de la région, en encourageant l'entrepreneuriat et la création d'emplois.



01	Introduction
02	Contexte et engagement RSE de la BOAD
03	Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
04	Impact environnemental
05	Impact social
06	Impact économique
07	Partenariats et collaborations
08	Évaluations et perspectives
09	Conclusion



On peut noter :

- **Financement adapté** : la BOAD offre des financements adaptés aux besoins des Petites et Moyennes Entreprises (PME), notamment à travers; des lignes de refinancement aux Banques primaires. Ces ressources financières permettent aux PME de développer leurs activités, d'investir dans de nouveaux projets et d'acquérir les équipements nécessaires à leur croissance.
- **Partenariats stratégiques** : la BOAD travaille en étroite collaboration avec d'autres institutions financières régionales, des agences gouvernementales, des organisations internationales et des bailleurs de fonds, pour renforcer son soutien au secteur privé. Ces partenariats permettent de mobiliser des ressources supplémentaires et de mettre en place des programmes spécifiques visant à promouvoir l'entrepreneuriat et à soutenir le développement du secteur privé dans la sous-région.
- **Innovation et entrepreneuriat social** : la BOAD encourage l'innovation et l'entrepreneuriat, en soutenant les projets et les initiatives qui apportent des solutions novatrices aux défis sociaux et environnementaux de la région. Elle aide à financer des startups et des entreprises sociales qui ont un impact positif sur les communautés locales et contribuent au développement durable.

Au titre de l'année 2023, la BOAD a pris des participations stratégiques et mis en place des lignes de financement en faveur des banques locales. Par exemple, la mise en place en faveur de la BNDA de lignes de refinancement d'un montant de 15 000 M FCFA visant à : (i) soutenir les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et (ii) développer l'électrification solaire hors réseau. Nous pouvons également citer la mise en place d'un prêt à moyen terme d'un montant de 46 500 M FCFA en faveur de BOA West Africa, afin de soutenir ses filiales bancaires de la zone UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Togo).

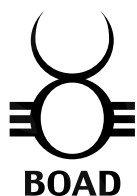
C. Innovation financière pour favoriser l'inclusion économique

i. Organisation de la 7^{ème} édition du Abidjan Océan Hackathon

La BOAD a démontré son engagement en faveur de l'inclusion économique et de l'innovation en organisant la 7^{ème} édition du Abidjan Océan Hackathon. Cette initiative reflète la volonté de la BOAD de promouvoir des solutions novatrices, pour résoudre les défis socio-économiques de la sous-région, en particulier ceux liés à l'économie bleue et à la gestion durable des ressources marines.

L'Abidjan Océan Hackathon est un événement qui a réuni des développeurs, des jeunes experts en technologie du numérique et de l'intelligence artificielle, ainsi que des acteurs du secteur maritime, pour collaborer sur des projets visant à stimuler le développement économique et social des communautés côtières de l'Afrique de l'Ouest, tout en préservant la nature. La BOAD offre ainsi une plateforme unique pour catalyser l'innovation et favoriser l'émergence de solutions créatives et durables.

En effet, cette initiative met l'accent sur l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour relever les défis liés à l'économie bleue, tels que la gestion des ressources marines, la sécurité alimentaire, le développement du tourisme côtier, et la création d'emplois dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture.



MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

Les projets développés lors de l'Abidjan Océan Hackathon, ont le potentiel de transformer les secteurs de la pêche, de l'aquaculture, du tourisme côtier et de la logistique maritime en Afrique de l'Ouest, en apportant des solutions innovantes et durables, aux défis auxquels ces secteurs sont confrontés.

La BOAD s'est engagée à soutenir les lauréats de l'Abidjan Océan Hackathon, dans la mise en œuvre de leurs projets, en leur fournissant un accompagnement technique, un accès au financement et des opportunités de partenariat avec d'autres acteurs du développement économique et social.

ii. Accompagnement de la Direction Générale des Impôts du Bénin dans le cadre de l'organisation de la première édition du "Fiscathon"

La BOAD a apporté un soutien significatif à la Direction Générale des Impôts du Bénin, dans l'organisation de la première édition du "Fiscathon" (hackathon de la fiscalité). Cette initiative reflète l'engagement de la BOAD en faveur de la modernisation des administrations fiscales, dans la région et de la promotion de la transparence fiscale.

Le "Fiscathon" est un événement innovant qui a réuni des développeurs, des experts en technologie, des entrepreneurs et des représentants de l'administration fiscale, pour collaborer sur des

projets visant à améliorer la gestion fiscale, à renforcer la conformité fiscale et à promouvoir la transparence dans la collecte des impôts.

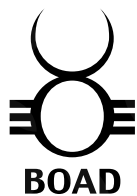
La BOAD a joué un rôle important, en mettant à disposition son expertise technique et financière, pour soutenir la mise en œuvre du "Fiscathon". Elle a mobilisé des ressources humaines afin de renforcer l'impact de l'événement et favoriser l'émergence de solutions novatrices.

La participation de la BOAD au "Fiscathon", illustre son engagement en faveur de la modernisation des administrations fiscales dans la région ouest-africaine. En encourageant l'innovation et la collaboration entre les différents acteurs, la BOAD contribue à renforcer la capacité des administrations fiscales, à mobiliser efficacement les ressources domestiques pour financer le développement économique et social.

Lors du "Fiscathon", les participants ont eu l'occasion de développer des applications, des outils et des plateformes numériques visant à simplifier les procédures fiscales, à améliorer la qualité des services fiscaux et à promouvoir une culture de paiement volontaire des impôts.

Les projets développés lors du "Fiscathon", ont le potentiel de transformer la manière dont l'administration fiscale interagit avec les contribuables et de renforcer la confiance dans le système fiscal. Ils peuvent également contribuer à accroître les recettes fiscales et à réduire l'évasion fiscale; ce qui est essentiel pour financer les investissements publics et promouvoir le développement économique inclusif.





MOT DU PRÉSIDENT
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

TABLE DE MATIÈRES



07

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe



A. Relations avec les autres acteurs de la RSE

En 2023, la Banque a été sollicitée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) du Bénin, dans le cadre de la RSE. Les deux institutions ont partagé des connaissances et des bonnes pratiques en matière de RSE, notamment en ce qui concerne la gouvernance d'entreprise responsable, la gestion environnementale, la responsabilité sociale et les pratiques commerciales éthiques. La relation entre la BOAD et la CDC Bénin, dans le cadre de la RSE, repose sur une collaboration visant à promouvoir le développement durable, à renforcer les pratiques responsables dans le secteur financier et à contribuer au progrès socio-économique du Bénin et de la région ouest-africaine.

B. Projets collaboratifs pour maximiser l'impact social et environnemental

Pour maximiser l'impact social et environnemental de la BOAD, nous citerons trois (03) pistes de projets collaboratifs, en lien avec

l'Accord-Cadre de coopération et de partenariat signé avec l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV). Cette institution regroupe plusieurs pays, notamment le Burkina Faso, la République de Djibouti, l'État d'Érythrée, la République fédérale démocratique d'Éthiopie, le Mali, la République islamique de Mauritanie, le Niger, la République fédérale du Nigeria, le Sénégal, le Soudan et la République du Tchad.

La mission de l'institution est de coordonner, suivre et évaluer toutes les activités relatives à la Grande Muraille Verte, en relation avec les États membres, l'UA, l'Agence de développement de l'UA (NEPAD) et la CEN-SAD. Elle est également chargée de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte.

Les trois (03) domaines de coopération portent sur :

1. La promotion de projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, dans divers secteurs tels que l'agriculture, la pêche, l'artisanat, l'énergie, la restauration et la préservation des ressources naturelles, ainsi que l'agroforesterie. Cela implique la mobilisation de fonds internationaux dédiés à l'environnement et au climat.
2. Les échanges d'expériences et d'expertise pour le développement de la résilience des populations, des institutions et des écosystèmes, dans les zones d'intervention respectives des deux institutions. Ces échanges pourraient également porter sur le développement des infrastructures socio-économiques et des dispositifs de surveillance environnementale, ainsi que sur la mise en place d'outils de prévision et d'alerte pour l'adaptation au changement climatique.



MOT DU PRÉSIDENT RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe



3. Le renforcement des capacités à travers des programmes de formation et de renforcement des compétences. Ces programmes pourraient cibler les acteurs locaux et les communautés, ainsi que les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile, afin de leur permettre de mieux faire face aux défis socio-environnementaux.

C. Partenariats avec d'autres institutions financières

- FinDev CANADA

La BOAD et FinDev Canada ont signé un premier accord de prêt en décembre 2023, en marge de la COP 28. Ce prêt de 20 millions EUR fait partie d'une facilité de crédit de 150 M €, à laquelle participent également les coprêteurs que sont la BAD et Cassa Depositi e Prestiti (CDP). Les ressources octroyées sont destinées aux projets privés, dans les secteurs de l'agriculture et des énergies renouvelables. Par ailleurs, il est stipulé dans la convention de prêt qu'au moins 30 % du financement de FinDev Canada, sera affecté à des entreprises dirigées ou détenues par des femmes.

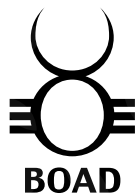
Il convient de noter que pour FinDev Canada, l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir économique des femmes, sont des

priorités stratégiques. L'institution intègre une optique genre dans ses investissements et à travers toutes ses transactions.

- UNEP FI

L'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement, est une plateforme mondiale rassemblant des institutions financières, des organismes des Nations Unies et des partenaires de la société civile, qui travaillent ensemble pour promouvoir la durabilité dans le secteur financier.

La BOAD a adhéré aux Principes pour une Banque Responsable (PRB), de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies (UNEP FI) en Août 2023. Les PRB sont une charte de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI), créée en 1992, suite au regroupement d'institutions financières et du PNUE, dans le contexte de la prise de conscience sur la nécessité de prendre en compte les impacts environnementaux des opérations financées. Lesdits principes, au nombre de six, sont non contraignants et peuvent être définis comme un cadre garantissant l'alignement de la stratégie et des pratiques des Banques signataires, sur la vision définie dans les Objectifs de Développement Durable et l'Accord de Paris sur le climat.



MOT DU PRÉSIDENT
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

TABLE DE MATIÈRES



08

ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

A. Actualisation de la matrice de matérialité de la BOAD

1. Généralités

Une matrice de matérialité en matière de RSE, est un outil essentiel pour les entreprises soucieuses de comprendre et de prioriser les enjeux sociaux, environnementaux et économiques, qui affectent leurs parties prenantes et leur performance globale. Cette matrice offre une représentation visuelle des questions matérielles; c'est-à-dire celles qui sont les plus importantes et significatives pour l'entreprise et ses parties prenantes.

La création d'une matrice de matérialité nécessite une analyse approfondie des parties prenantes. Cela implique d'identifier et de comprendre les attentes, les préoccupations et les intérêts des diverses parties prenantes, tels que les actionnaires, les employés, les clients, les fournisseurs, les communautés locales et la société dans son ensemble.

Une fois les parties prenantes identifiées, l'entreprise doit évaluer les impacts potentiels de ses activités sur ces parties prenantes, ainsi que l'importance de ces impacts pour l'entreprise elle-même. Cela implique une évaluation des risques et des opportunités liés à chaque enjeu.

Sur la base de cette évaluation, les enjeux sont classés selon leur importance relative. Ce classement prend en compte à la fois l'impact sur les parties prenantes et l'impact potentiel sur la performance et la réputation de l'entreprise. Une fois les enjeux identifiés et classés, une matrice est construite, croisant l'impact

sur l'entreprise et l'importance pour les parties prenantes. Cela permet de visualiser clairement les enjeux les plus significatifs pour l'entreprise.

La matrice de matérialité est régulièrement révisée et mise à jour pour refléter les changements dans l'environnement interne et externe de l'entreprise, ainsi que les nouvelles attentes et préoccupations des parties prenantes.

Enfin, une fois la matrice établie, l'entreprise peut l'utiliser comme guide, pour définir ses priorités en matière de RSE, allouer ses ressources de manière efficace et communiquer de manière transparente, sur ses engagements et ses performances, en matière de développement durable et de responsabilité sociale. En résumé, la matrice de matérialité constitue un outil stratégique essentiel pour les entreprises désireuses d'intégrer la RSE, dans leur prise de décision et leur gestion globale des risques et des opportunités.

2. Rappels de la matrice de matérialité 2019 de la BOAD

La Banque a élaboré en 2019 sa première matrice de matérialité, construite autour des principaux enjeux économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance propre à son domaine d'activité et à sa région d'intervention. En effet, cette matrice a permis à la Banque d'orienter ses actions stratégiques, de prioriser ses investissements et de mieux répondre aux attentes de ses parties prenantes, tout en contribuant au développement durable et inclusif de ses Etats membres.

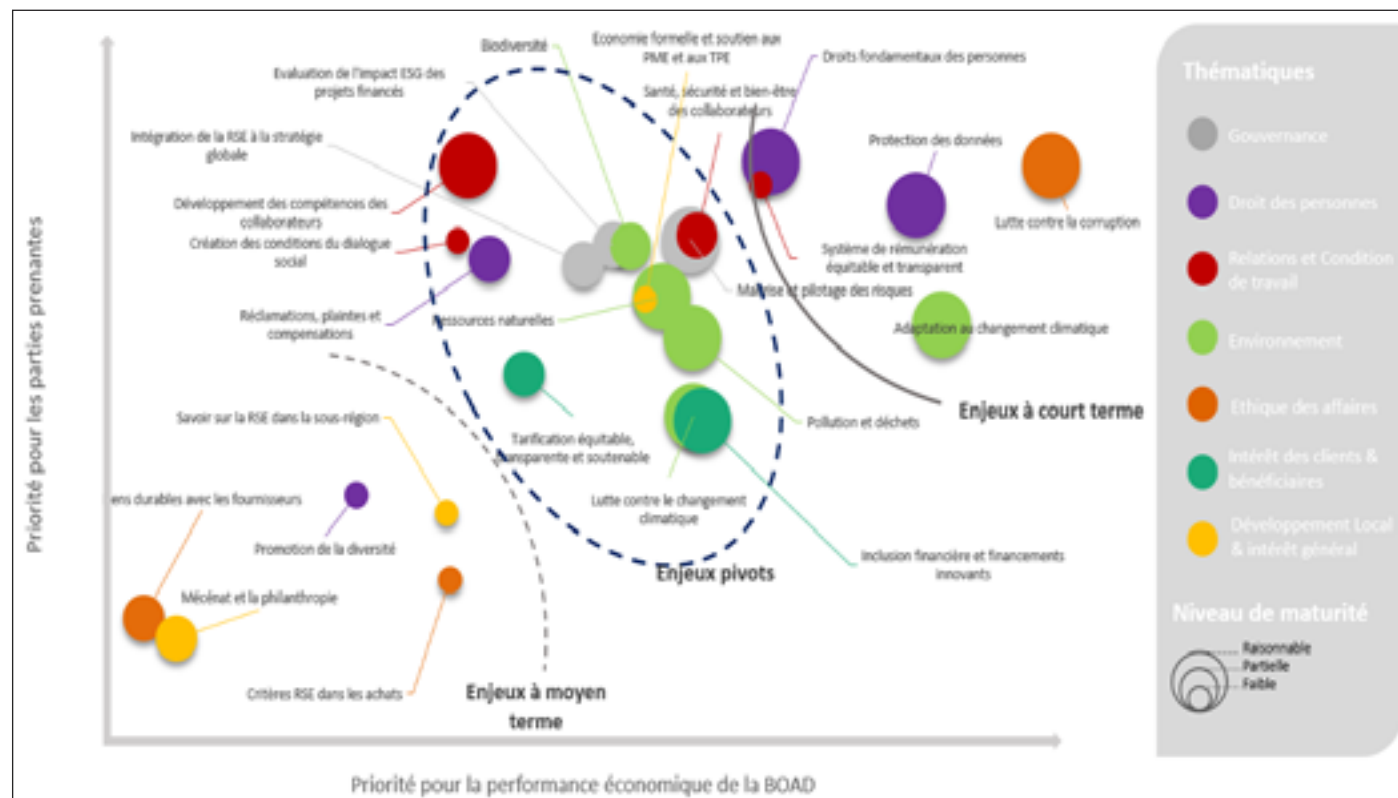


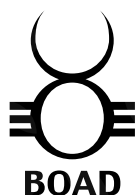
MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01** Introduction
- 02** Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03** Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04** Impact environnemental
- 05** Impact social
- 06** Impact économique
- 07** Partenariats et collaborations
- 08** Évaluations et perspectives
- 09** Conclusion

Annexe





MOT DU PRÉSIDENT
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

3. Matrice de matérialité 2023 de la BOAD

Les matrices 2019 et 2023 sont cohérentes entre elles : les enjeux déjà présents en 2019 se retrouvent sensiblement aux mêmes places en 2023.

La protection des données, la lutte contre la corruption et le respect des droits fondamentaux des parties prenantes, sont toujours les sujets les plus importants pour la BOAD. Nous notons que le système de rémunération équitable et transparent est devenu un enjeu prioritaire, alors que sa maturité est toujours faible.

Globalement, les enjeux liés aux Relations et aux Conditions de travail, sont moins prioritaires pour les parties prenantes économiques qu'en 2019.

On observe une montée très nette des enjeux liés au changement climatique, à la biodiversité et à la consommation des ressources. Il est d'autant plus intéressant de faire remarquer que les enjeux climatiques, sont plus prioritaires pour la performance économique de la BOAD que pour les parties prenantes.

Il est remarqué une baisse de priorité très forte pour 5 sujets liés aux achats, à la diversité, et au développement local/mécénat.

B. ESG by Design Program

Le programme "ESG by Design" de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), est une initiative visant à intégrer les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), dans toutes les facettes de ses opérations et de ses activités de financement.

A cet effet les activités suivantes peuvent être citées :

- Émission des Avis RSE

Au cours de l'année 2023, douze (12) projets ont fait l'objet d'analyse et d'avis RSE. Pour rappel, la Banque s'est dotée d'un outil d'émission d'avis RSE, pour les projets soumis au finance-

ment de la BOAD. La Banque est satisfaite de cette activité qui permet d'inciter et d'accompagner les États et les entreprises du secteur privé, à adopter des pratiques responsables et durables. En mettant un accent particulier sur les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), cet outil permet d'évaluer la maturité RSE des entreprises en lien avec les cinq (05) piliers définis par la politique RSE de la Banque. Ces critères ESG s'inscrivent en droite ligne avec l'Investissement Socialement Responsable (ISR), visant à concilier performance économique et impact social et environnemental. Par ailleurs, des perspectives d'actualisation de cet outil, sont en cours pour continuer à soutenir le développement durable, dans tous les domaines d'activité de la BOAD.

- Etablissement du bilan de l'empreinte carbone de la BOAD

L'établissement du bilan de l'empreinte carbone de la Banque est une étape essentielle pour mesurer et gérer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'Institution.

Ce bilan a été réalisé par le cabinet Global Shift, en étroite collaboration avec l'ensemble des services de la Banque, pour la collecte de données, la sélection des facteurs d'émission et l'analyse des résultats. Cet inventaire ne prend pas en compte les émissions de GES, associées au portefeuille de projets financés par la BOAD. L'empreinte carbone d'une organisation est la somme des gaz à effet de serre générés, par l'activité de cette organisation, au cours d'une année. On la détermine en dressant un inventaire le plus exhaustif possible de ces émissions, au cours de cette année. Dans le cas de la BOAD, l'année 2022 a été choisie comme année de référence pour l'inventaire.

Trois catégories d'émissions sont généralement considérées pour l'inventaire :

- Catégorie 1 : comprend les émissions directes de GES provenant de sources directement contrôlées par l'organisation.
- Catégorie 2 : concerne les émissions indirectes de GES, liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetées par l'organisation.



MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01** Introduction
- 02** Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03** Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04** Impact environnemental
- 05** Impact social
- 06** Impact économique
- 07** Partenariats et collaborations
- 08** Évaluations et perspectives
- 09** Conclusion

Annexe



- Catégorie 3 : couvre les émissions indirectes de GES résultant des activités de l'organisation, mais qui se situent en dehors de son périmètre opérationnel direct.

Les émissions de GES associées au portefeuille des projets financés par la BOAD et considérés hors du périmètre organisationnel, n'ont pas été comptabilisées.

Les résultats d'inventaire présentés ci-après reposent sur les meilleurs données et facteurs d'émissions disponibles. La collecte de ces données a été réalisée par une équipe dédiée de la BOAD. Le

choix des différents facteurs d'émission sur lesquels reposent les calculs des émissions, a été fait en étroite collaboration avec cette équipe.

L'empreinte Carbone de la BOAD pour 2022, est estimée à 3 008 tonnes d'équivalent CO₂ (t CO₂ éq.). Elle se répartit comme suit entre les trois catégories d'émissions : Catégorie 1 (22%), Catégorie 2 (38%) et Catégorie 3 (40%)

L'empreinte carbone par employé, pour les 329 employés de la BOAD, se monte à 9,14 t CO₂éq. an⁻¹.

Catégories d'émissions	t CO ₂ éq. an ⁻¹	Contribution (%)
GScope 1	672	22,3%
Scope 2	1 126	37,5%
Scope 3	1 210	40,2%
Empreinte carbone	3 008	100%
Émissions de GES par employé	9,14 t CO₂éq. an⁻¹	

MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01** Introduction
- 02** Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03** Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04** Impact environnemental
- 05** Impact social
- 06** Impact économique
- 07** Partenariats et collaborations
- 08** Évaluations et perspectives
- 09** Conclusion

Annexe



Le tableau S1 ci-dessous détaille les émissions du Siège social, regroupées par poste d'émission et par catégorie.

Siège social	t CO ₂ éq. an ⁻¹	Contribution (%)
Catégorie 1	630,735	22,6%
Parc automobile	63,990	2,3%
Groupes électrogènes	24,289	0,9%
Système de climatisation	542,456	19,4%
Catégorie 2	958,697	34,2%
Électricité - CEET	958,697	34,3%
Électricité - Solaire	0,000	0,0%
Catégorie 3	1 209,561	43,2%
Voyages d'affaires	681,782	24,4%
Déplacements Domicile-travail	413,722	14,8%
Gestion des matières résiduelles	3,500	0,1%
Internet et télécommunication	8,441	0,3%
Consommables	9,179	0,3%
Matériel informatique	92,937	3,3%
Total	2 798,992	100,0%

L'évolution des principaux postes d'émissions entre 2018 et 2022, est marquée par les baisses d'activité, liées à la COVID-19 et par les efforts qu'a déployés la BOAD, pour réduire sa dépendance de la CETT.

La baisse soutenue, sur cette période de l'intensité carbone de l'électricité consommée par la BOAD (Fig.2 ci-dessous), montre que les investissements réalisés entre 2020 et 2022 en panneaux solaires, ont porté leurs fruits, confirmant ainsi le succès de la stratégie de renforcement, de la part des énergies propres dans le mix électrique.

MOT DU PRÉSIDENT RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe



La pandémie de Covid -19 a entraîné une baisse significative des émissions de GES liées aux voyages d'affaires, aux systèmes de climatisation et aux déplacements de fonction de la BOAD, en 2020 et 2021 (Figure 3). Cependant, en 2022, les voyages d'affaires ont retrouvé leur niveau d'avant la pandémie et les émissions de GES liées aux systèmes de climatisation, ont connu un rebond, atteignant un niveau 1,5 fois plus élevé qu'en 2019 (Figure 3).

- Définition d'une feuille de route par Département pour l'atteinte de la neutralité carbone

La définition d'une feuille de route par Département, pour l'atteinte de la neutralité carbone à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), constitue une démarche stratégique visant à intégrer des pratiques durables et réduire l'empreinte carbone de l'institution.

Il s'est agi de définir une stratégie de neutralité carbone de la Banque, faire une cartographie des émissions de gaz à effet de serre de la BOAD, sur la base du bilan de l'empreinte carbone qui a été réalisé par le cabinet d'experts.

La prochaine étape consistera à mettre en œuvre les actions de la stratégie, en vue de devenir carbone neutre. Le plan de réduction de GES a été réalisé par le cabinet Global Shift et transmis à la Banque en Août 2023.



- Santé en Entreprise : Ruban Rose

Une campagne de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer de sein, dénommée Ruban Rose, a été organisée par la Banque du 1er au 31 octobre 2023. Les activités suivantes ont eu lieu : (i) diffusion de messages et vidéos de sensibilisation ; (ii) causerie débats avec des professionnels de santé ; (iii) séances de dépistage pour le personnel féminin et (iv) marche sportive organisée de concert avec l'association « All for change ».

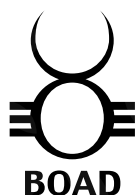
Une collecte de don de sang a également été organisée par la Banque le 08.11.2023. 42 salariés se sont portés volontaires pour participer à cette initiative.

Dans le cadre des visites médicales annuelles, les membres du personnel ont eu des entretiens, avec une professionnel de la nutrition, en vue d'un rééquilibrage alimentaire, pour réduire les maladies liées à l'obésité.

- BOAD au féminin

Le réseau "BOAD AU FEMININ" s'engage à offrir un ensemble de ressources et d'opportunités dans le cadre du développement personnel des femmes de la Banque. Cela comprend des séminaires de formation, des ateliers de développement de compétences, des sessions de mentorat et des espaces de co-développement. Ces initiatives visent à renforcer les compétences professionnelles des femmes de la Banque, à encourager leur progression de carrière et à promouvoir leur épanouissement personnel. Le réseau offre également des opportunités de formation, de mentorat et de réseautage, pour aider les femmes à atteindre leurs objectifs professionnels.

L'élection du bureau exécutif, tenue le 17 mars 2023, a marqué une étape cruciale. Cet événement a permis de désigner les nouvelles dirigeantes chargées de piloter le réseau, renforçant ainsi la gouvernance et l'efficacité de cette initiative. Cette élection a mobilisé une forte participation des membres, témoignant de l'engagement collectif, envers les objectifs du réseau.



MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

En juillet 2023, le réseau BOAD au Féminin a organisé une session de team building, visant à renforcer la cohésion et la collaboration entre ses membres. Cette activité a inclus divers ateliers et exercices interactifs qui ont permis aux participantes de développer leurs compétences en communication, leadership et travail d'équipe. Le team building a également servi de plateforme pour échanger des idées et des expériences, favorisant ainsi un esprit de solidarité et d'entraide au sein du réseau.

Entre septembre et décembre 2023, un parcours de formation a été mis en place pour les membres du réseau. Ce programme intensif a couvert une gamme de sujets pertinents tels que le développement professionnel, la gestion de projet, etc. Les formations ont été conçues pour renforcer les capacités des participantes, leur offrant les outils et les connaissances nécessaires pour exceller dans leurs rôles professionnels et contribuer de manière significative, à l'atteinte des objectifs de la BOAD. Ce parcours de formation a également inclus des séances de mentorat et de coaching individuel, assurant un accompagnement personnalisé, pour le développement de chaque membre.

C. Perspectives et nouveaux objectifs RSE

Compte tenu de son rôle dans la région, la BOAD s'engage à intégrer des objectifs de RSE, dans ses activités et à adopter des perspectives orientées vers le développement durable. Cela inclut des exigences relatives à la gestion des déchets, à la protection de la biodiversité, à l'atténuation des changements climatiques et au respect des droits humains.

La Banque continuera d'accroître son soutien, aux projets ayant un impact positif sur les populations les plus vulnérables de la région; tels que les projets de développement rural, d'accès à l'eau potable, d'éducation et de santé. Elle encouragera les entreprises qu'elle finance à adopter des pratiques de gouvernance d'entreprises responsables.

La BOAD favorisera l'innovation et l'adoption de technologies durables, dans ses opérations et dans les projets qu'elle finance. Cela pourrait inclure le soutien aux initiatives visant à promouvoir les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'agriculture durable. Elle encouragera le développement économique local, en soutenant les initiatives d'entrepreneuriat social et les petites et moyennes entreprises, dans la sous-région. Cela pourrait se faire à travers des programmes d'incubation, de financement et de renforcement des capacités.

L'actualisation de la matrice de matérialité après trois années de mise en œuvre de la démarche RSE, permettra à la Banque de réévaluer les enjeux les plus importants, pour ses parties prenantes et pour elle-même.

Ainsi, l'Institution s'assurera que sa démarche RSE, reste pertinente, efficace et alignée sur les besoins et attentes de ses parties prenantes, tout en contribuant au développement durable de la région ouest-africaine.



MOT DU PRÉSIDENT
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01** Introduction
- 02** Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03** Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04** Impact environnemental
- 05** Impact social
- 06** Impact économique
- 07** Partenariats et collaborations
- 08** Évaluations et perspectives
- 09** Conclusion

Annexe

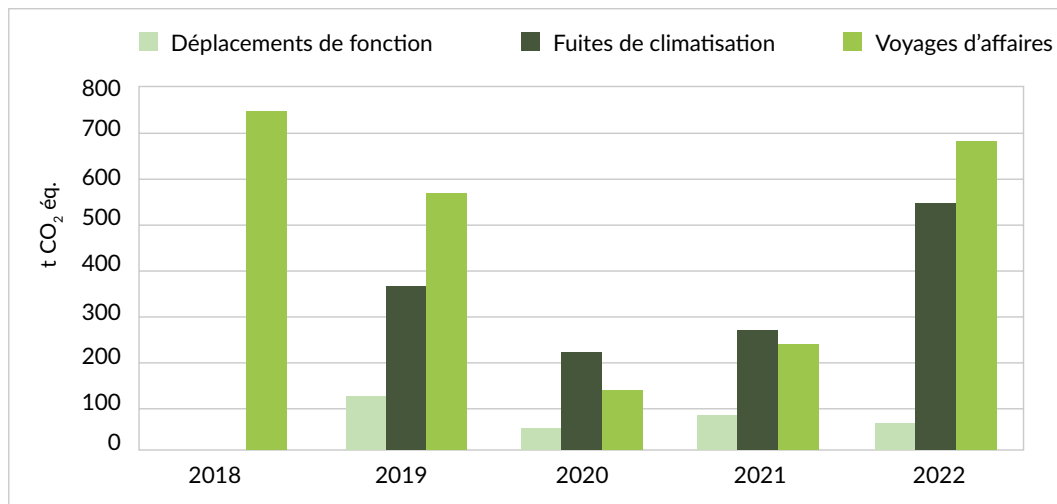


Figure 2 : Évolution de l'intensité carbone de l'électricité consommée (en t°CO2eq. MWh-1) entre de 2018 et 2022

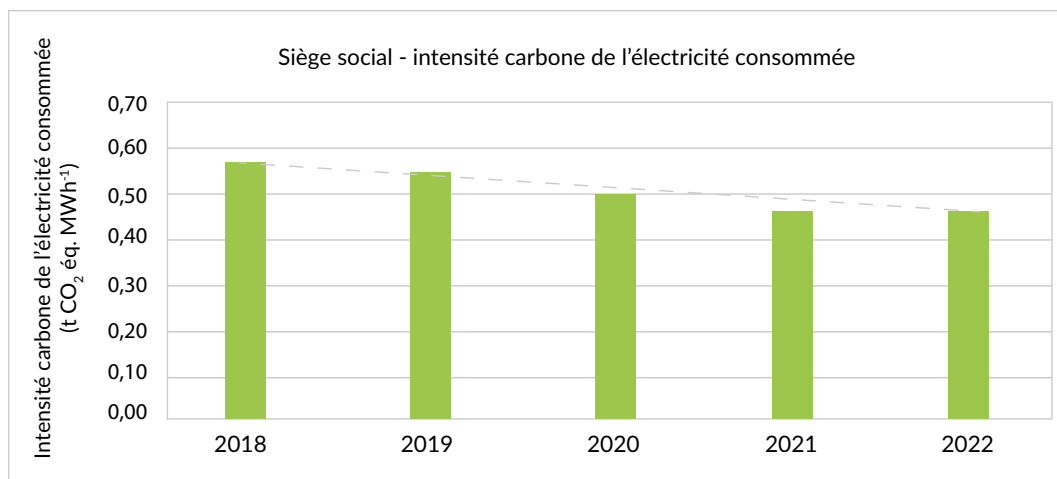
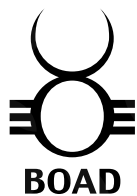


Figure 3 : Estimation des émissions de GES en (t°CO2eq). liées aux voyages d'affaires, aux déplacements de fonction et aux systèmes de climatisation entre 2018 et 2022



MOT DU PRÉSIDENT
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

TABLE DE MATIÈRES



09

CONCLUSION

CONCLUSION

MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe

Le rapport annuel RSE 2023 de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), reflète son engagement continu envers le développement durable et la responsabilité sociétale des entreprises. Au cours de cet exercice, la BOAD a consolidé ses efforts dans la dynamique de promouvoir une croissance économique inclusive, résiliente et respectueuse de l'environnement, au sein des pays membres de l'UEMOA. À travers ses interventions, la BOAD a démontré ainsi sa capacité à intégrer les dimensions sociales, environnementales et de gouvernance, dans ses opérations, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs de développement durable dans la sous-région.

Le rapport met en évidence les progrès réalisés par la BOAD dans divers domaines, notamment la promotion des énergies

renouvelables, le financement des projets d'infrastructure durable, le renforcement des capacités des parties prenantes et l'adoption de pratiques commerciales responsables. En mettant l'accent sur la transparence et la reddition de comptes, la BOAD a renforcé sa relation de confiance avec ses parties prenantes et a consolidé sa position, en tant qu'acteur clé du développement régional.

Ce rapport annuel RSE 2023 témoigne de l'engagement continu de la BOAD envers la durabilité économique, sociale et environnementale en Afrique de l'Ouest. En s'alignant sur les principes de la responsabilité sociale des entreprises, la BOAD a démontré sa volonté d'être un catalyseur du changement positif dans la région, contribuant ainsi à la construction d'un avenir plus juste, prospère et durable pour les générations futures.



MOT DU PRÉSIDENT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- 01 Introduction
- 02 Contexte et engagement RSE de la BOAD
- 03 Gouvernance et éthique au sein de la BOAD
- 04 Impact environnemental
- 05 Impact social
- 06 Impact économique
- 07 Partenariats et collaborations
- 08 Évaluations et perspectives
- 09 Conclusion

Annexe



LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU DE CONCORDANCE DES PILIERS DE LA RSE BOAD ET DES ODD

ANNEXE 2 : TABLEAU DES ENJEUX RSE DE LA BOAD

ANNEXE 3 : MATRICE DE TRANSFORMATION DU ESG BY DESIGN PROGRAM

ANNEXE 4 : LISTE DES PROJETS FINANCÉS PAR LA BOAD EN 2022

ANNEXE 5 : TABLEAU SYNOPTIQUE DES ODD

TABEAU DE CONCORDANCE DES PILIERS DE LA RSE BOAD ET DES ODD

5 PILIERS	11 AXES DE PROGRÈS	ODD
GOUVERNANCE	Intégrer la RSE au cœur de la gouvernance de la banque	16 : Paix, justice et institutions efficaces
TERRITOIRES ET DROITS DE L'HOMME	Partager les impacts de nos projets avec la population	13 : Lutte contre les changements climatiques 16 : Paix, justice et institutions efficaces 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs
	Organiser le mécénat à travers une fondation	
ENVIRONNEMENT	Mettre en place une démarche environnementale structurée en interne	6 : Eau propre et assainissement 11 : Villes et communautés durables 12 : Modes de consommation et de production responsables
	Lutter contre le changement climatique et développer les énergies renouvelables	1 : Pas de pauvreté 2 : Faim zéro 7 : Énergie propre et d'un coût abordable 9 : Industrie, innovation et infrastructure 10 : Réduire les inégalités 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques 15 : Vie terrestre 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs
CLIENTS ET PARTENAIRES	Promouvoir la labellisation ISO 26 000 dans notre écosystème	12 : Modes de consommation et de production responsables
	Créer des solutions de financement innovantes et inclusives	8 : Travail décent et croissance économique 9 : Industrie, innovation et infrastructures 12 : Modes de consommation et de production responsables
CAPITAL HUMAIN	Renforcer notre communication sociale en interne	8 : Travail décent et croissance économique
	Assurer la sécurité des agents	
	Développer les compétences de chacun	4 : Éducation de qualité
	Soutenir la diversité dans les équipes	5 : Égalité entre les sexes 10 : Inégalités réduites

TABLEAU DES ENJEUX RSE DE LA BOAD

GOUVERNANCE

- INTÉGRATION DE LA RSE DANS LA STRATÉGIE DE LA BOAD ET DANS TOUTES SES ACTIVITÉS, EN SUIVANT LES EXIGENCES DE L'ISO 26 000 ET EN CONTRIBUANT AUX ODD

ENJEUX	OBJECTIFS	NIVEAUX DE MATURITÉ		
		Prise en compte réelle	Début de prise en compte	Sujet ignoré
Intégration stratégique de la RSE	1. Intégrer la RSE et les ODD dans la stratégie, la mission et la réflexion éthique professionnelle de la BOAD	X		
Maitrise et Pilotage des risques	2. Maitriser et piloter les risques opérationnels sur le plan économique, social et environnemental		X	
Appropriation des enjeux	3. Contribuer à l'appropriation/intégration des enjeux RSE par les instances de gouvernance	X		
Transparence et dialogue	4. Viser la transparence dans la communication et le dialogue avec les parties prenantes	X		

TERRITOIRE ET DROITS DE L'HOMME

- Contribuer au développement des territoires (droits fondamentaux, préservation de la nature, prospérité collective et individuelle) en dialoguant avec les parties prenantes
- Accorder dans ce cadre une attention particulière aux questions environnementales, aux dimensions économiques et sociales étant à la base de notre existence même.

ENJEUX	OBJECTIFS	NIVEAUX DE MATURITÉ		
		Prise en compte réelle	Début de prise en compte	Sujet ignoré
Droits des populations	5. Assurer le respect des droits des populations dans le cadre des interventions et des projets financés par la BOAD	X		
Indemnisation des parties prenantes	6. Contribuer au renforcement des mécanismes d'indemnisation des parties prenantes	X		
Développement de l'économie formelle	7. Favoriser le développement de l'économie formelle partout où c'est possible		X	
Protection des données personnelles	8. Assurer la protection des données personnelles et confidentielles des parties prenantes	X		
Évaluation de l'impact socio-économique	9. Évaluer et piloter l'impact socio-économique des projets financés par la BOAD dans la sous-région	X		
Production et diffusion de savoir	10. Contribuer à la production et à la diffusion de savoir sur les enjeux RSE et les ODD.		X	
Mécénat aligné sur les ODD	11. Mettre en œuvre une démarche de mécénat structurée et alignée sur les ODD		X	
Éducation des femmes	12. Promouvoir l'éducation des femmes dans la sous-région		X	
Agriculture et sécurité alimentaire	13. Contribuer à la transformation des modèles agricoles et à la sécurité alimentaire dans la sous-région	X		

ENVIRONNEMENT

- En lien avec le pilier précédent, contribuer à la lutte contre le changement climatique, dans les projets que nous finançons
- Réduire sans cesse nos propres impacts environnementaux grâce à un système de management efficace

ENJEUX	OBJECTIFS	NIVEAUX DE MATURITÉ		
		Prise en compte réelle	Début de prise en compte	Sujet ignoré
Réduction de l'empreinte environnementale	14. Évaluer et réduire son empreinte environnementale (émissions carbone, eau, déchets)	X		
Neutralité carbone des activités	15. Viser la neutralité carbone des activités de la BOAD, pour lutter contre le changement climatique		X	
Gestion et valorisation des déchets	16. Viser l'exemplarité dans la gestion des déchets de la BOAD et contribuer à la mise en place de filières de valorisation	X		
Responsabilité des projets financés	17. Améliorer la Responsabilité des projets financés, en intégrant les enjeux sociaux, environnementaux, économiques et l'atteinte des ODD	X		
Leader de la finance climat	18. Être leader de la finance climat dans la sous-région	X		

CLIENTS ET PARTENAIRES

- Prendre en compte les attentes de nos clients et fournisseurs
- Promouvoir la RSE chez eux avec des exigences croissantes

ENJEUX	OBJECTIFS	NIVEAUX DE MATURITÉ		
		Prise en compte réelle	Début de prise en compte	Sujet ignoré
Lutte contre la corruption	19. Lutter contre la corruption active ou passive, les conflits d'intérêt, les paiements illicites et le blanchiment d'argent	X		
Promotion externe de la RSE	20. Promouvoir la RSE auprès de ses clients, sous-traitants et fournisseurs		X	
Durabilité des liens fournisseurs	21. Créer des liens durables avec les fournisseurs		X	
Financements innovants et inclusifs	22. Développer des financements innovants et inclusifs visant l'atteinte des ODD		X	
Tarification équitable et transparente	23. Assurer une tarification équitable et transparente des produits et services de la BOAD	X		
Amélioration de la qualité de vie et besoins essentiels	24. Favoriser les projets qui améliorent la qualité de vie et les besoins essentiels des populations de la sous-région	X		
Gestion des plaintes et réclamations	25. Avoir une gestion transparente et équitable des réclamations et plaintes des parties prenantes		X	

CAPITAL HUMAIN

- ÊTRE UNE ENTREPRISE OÙ IL FAIT BON VIVRE ET QUI DÉVELOPPE LES COMPÉTENCES DE SES COLLABORATEURS

Dialogue social en interne	26. Créer les conditions du dialogue social avec les salariés et leurs représentants	X		
Santé, sécurité et bien être	27. Assurer la bonne santé, la sécurité et le bien être des collaborateurs au Siège, dans les Missions Résidentes et au cours des missions	X		
Diversité et égalité	28. Promouvoir la diversité et l'égalité entre les sexes au sein de la BOAD et dans le cadre des projets financés	X		
Développement des compétences	29. Développer les compétences de tous les collaborateurs	X		
Management participatif	30. Mettre en place un management participatif		X	
Rémunérations équitables et transparentes	31. Assurer un système de rémunération équitable et transparent		X	

MATRICE DE MATURITÉ-TRANSFORMATION RSE

ORGANISATION	1 GOUVERNANCE - Politique et Plan stratégique RSE 2020-2024 (accompagner par le cabinet « Goodwill Management ») - Poursuivre l'accompagnement et l'implémentation effective des feuilles de route RSE des structures opérationnelles - Comité RSE-COPIL RSE- Unité organisationnelle RSE - Rehaussement de l'unité RSE en domaine - Création d'une communauté RSE constituée des correspondants RSE (établissement d'une charte et d'une feuille de route/ Animation active de la communauté)	2 COMPTE PROPRE - Faire établir par un cabinet d'expert, un bilan d'empreinte carbone - Définir une feuille de route par département pour l'atteinte de la neutralité carbone (Green building, Green transportation, Green IT) et la mise en place de mécanismes de compaction, si nécessaire (type plantage d'arbre) - Définition d'une politique d'achats responsables et d'un spécialiste de la fonction - Définir une politique Employeur Responsable (ODD3 Santé, ODD5 Diversité, etc.) - Faire établir au même titre que le climat (neutralité carbone), par un cabinet d'experts, un bilan de la Banque sur ses impacts sur la biodiversité 3 GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX - Mise en place des 3 lignes de défense (LOD1, LOD2 et LOD3) - Produire une nouvelle cartographie des risques, incluant les normes extra financières, le devoir de vigilance, etc - Clarification des normes et standards E&S
OFFRE DE PRODUITS ET SERVICES	4 OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES : FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT - Origination d'opportunités de finance et /ou d'investissements, dans les secteurs prioritaires du plan Djoliba, dans la carte plus spécifique des ODD7Energie/TE, ODD11Ville Durables et ODD14Biodiversité (économie bleue/ Océans); cabinet d'experts : ENEA, The Biodiversity Consultancy, La Ville+) - Financement et/ ou investissements à impact positif - Finance Carbone	5 INCUBATION & PROSPECTIVE - Impulser des réflexions et les expérimenter sur les sujets prospectifs, notamment de Nature based solutions, thématique de risque par le scoring (Microsoft & simplon) - Promouvoir l'économie sociale et solidaire (Fondation BOAD) - Création d'un Fab Lab et d'un fonds d'amorçage pour accompagnement des start Up (Cabinet d'experts) - Organisation d'un hackathon, dans le cadre de la 7ème édition du Ocean hackathon organisé par le campus de la mer, autour de la thématique Nature based Solutions dans le cadre de l' ODD 14Biodiversité (économie bleue / océan: Océan Africa Hub)

Actions à implémenter

Actions déjà initiée

ENABLERS

6

FORMATION ET GESTION DES COMPÉTENCES

- Acculturation du COMEX, du CODIR et DIDD, à la RSE avec une approche ESG
- Sensibilisation aux ODD7Energie/ TE, ODD11Villes Durables et ODD14Biodiversité (économie bleue/ Océans), avec les partenaires suivants (Cabinet d'experts : ENEA, The Biodiversity Consultancy, LaVille+)
- Sensibilisation et formation sur la notion d'impact positif (Cabinets d'experts)
- Sensibilisation sur la finance carbone
- Organisation d'un séminaire des administrateurs sur la RSE
- S'aguerrir à de nouvelles expertises (type bluebonds, etc.)

6b

CAPITAL HUMAIN

- Les formulaires d'évaluation doivent être ajoutés pour inclure des dimensions RSE/ESG
- Mise en place de guidelines pour permettre aux agents de s'améliorer sur les sujets RSE/ESG, qui pourraient motiver à la promotion

8

OPERATIONS ET DONNÉES

- ESG Analyse (plateforme data pour la production de reporting ESG)

8b

Outils ESG

7

INFLUENCE & PARTENARIATS

- Intégration du reporting extra financier dans nos états financiers
- Maintenir le dialogue avec nos principales parties prenantes
- Contribuer /diriger des groupes de travail externes, des groupes de risques de sécurité d'entreprise
- Première évaluation de la BOAD pour sa préparation à l'adhésion aux principes pour une banque responsable – Q4 2022 (UNEP FI)
- Approfondir nos relations avec nos PTF
- Étoffer les partenaires financiers; notamment les fonds à impact (type farm feet)
- Faire partir d'initiative tels que UNEP FI, TCFD, TNFD, etc.
- École de l'IA en partenariat avec Microsoft & simplon
- TAXONOMIE

9

COMMUNICATION

- Rapport annuel d'activité de la Banque
- Rapport annuel RSE de la Banque
- Rapport intégré
- Préparation d'un document en vue d'un deep dive ESG (investisseurs)
- Chat bot/ outil d'intelligence collective
- Création d'une bande dessinée pour la jeunesse sur la sensibilisation à la RSE
- Consultation citoyenne autour de la RSE

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ODD

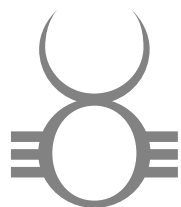
QUESTIONS ISO 26000	PILIER	PRINCIPES D'ACTION BOAD	AXES DE PROGRÈS	PROJETS	PRINCIPAUX ODD IMPACTÉS	PRECISIONS SUR LES ODD IMPACTÉS
Gouvernance		1 : Intégrer la RSE et les ODD dans la stratégie, la mission et la réflexion éthique professionnelle de la BOAD	1 : Intégrer la RSE au cœur de la gouvernance de la banque	1 : Intégrer la RSE au cœur de la gouvernance de la banque	16 : Paix, justice et institutions efficaces	16.6 : Institutions efficaces, responsables et transparentes
		2 : Maitriser et piloter les risques opérationnels sur le plan économique, social et environnemental				
		3 : Contribuer à l'appropriation/intégration des enjeux RSE par les instances de gouvernance				
		4 : Viser la transparence dans la communication et le dialogue avec les parties prenantes				
Droits de l'homme		5 : Assurer le respect des droits des populations dans le cadre des interventions et des projets financés par la BOAD	Sujet mature ou non prioritaire		16 : Paix, justice et institutions efficaces 8 : Croissance économique et travail décent	16.6 : Institutions efficaces, responsables et transparentes 16.10 : Accès à l'information et protection des libertés 8.3 : Développement des TPE et PME (économie formelle)
		6 : Contribuer au renforcement des mécanismes d'indemnisation des parties prenantes				
		7 : Favoriser le développement de l'économie formelle partout où c'est possible				
		8. Assurer la protection des données personnelles et confidentielles des parties prenantes				
Développement local	Territoire et droits de l'homme	9. Évaluer et piloter l'impact socio-économique des projets financés par la BOAD dans la sous-région	2 : Partager les impacts de nos projets avec les populations	2 : Partager les impacts de nos projets avec les populations	13 : Lutte contre les changements climatiques 16 : Paix, justice et institutions efficaces	13.3 : Sensibilisation aux changements climatiques 16.6 : Institutions transparentes
		10. Contribuer à la production et à la diffusion de savoir sur les enjeux RSE et les ODD				
		11. Mettre en œuvre une démarche de mécénat structurée et alignée sur les ODD	3 : Organiser le mécénat à travers une fondation	3 : Mettre en place une structure de type fondation 4 : Trouver des partenariats pour la structure de type fondation	17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	17.5 : Investissements ciblés
		12. Promouvoir l'éducation des femmes dans la sous-région		Sujet mature ou non prioritaire		
		13. Contribuer à la transformation des modèles agricoles et à la sécurité alimentaire dans la sous-région	Sujet mature ou non prioritaire		2 : Faim Zéro (agriculture productive) 15 : Vie terrestre (agriculture responsable)	Tous les aspects de ces ODD

QUESTIONS ISO 26000	PILIER	PRINCIPES D'ACTION BOAD	AXES DE PROGRÈS	PROJETS	PRINCIPAUX ODD IMPACTÉS	PRECISIONS SUR LES ODD IMPACTÉS		
Environnement		14 : Évaluer et réduire son empreinte environ- nementale (énergie, émissions carbone, eau, déchets)	4 : Mettre en place une démarche environnementale, structurée en interne	5 : Management Environnemental	6 : Eau propre et assainis- sement 11 : Villes et communautés durables 12 : Modes de consom- mation et de production responsables	6.4 : Gestion durable des res- sources en eau 11.6 : Impact environnemental 12.3 : Gaspillage alimentaire 12.5 : Réduction des déchets 12.6 : Adopter des pratiques de type RSE		
		6 : Plan de gestion des déchets						
				15 : Viser la neutralité carbone des activités de la BOAD pour lutter contre le changement climatique				
		16 : Viser l'exemplarité dans la gestion des déchets de la BOAD et contribuer à la mise en place de filières de valorisation	5 : Lutter contre le changement climatique et développer les énergies renouvelables	7 : Financement de projets par les fonds environnementaux	13 : Mesures relatives à la lutte contre les change- ments climatiques 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	13.1 : Résilience et adaptation 13.a : Fonds verts 17.3 : Ressources financières supplémentaires 17.5 : Investissements ciblés		
							8 : « 100 millions d'arbres » contre la désertification	1 : Pas de pauvreté 2 : Faim Zéro 13 : Mesures relatives aux changements climatiques 10 : Réduire les inégalités 15 : Vie terrestre
		9 : Produire des études sur les énergies renouvelables		7 : Énergie propre et d'un coût abordable 9 : Industrie, innovation et infrastructure	7 : Tous les aspects de cet ODD 9.4 : Modernisation et durabilité des filières indus- trielles			
						10 : Financement des énergies renouvelables		
Éthique des affaires	Clients et partenaires	19 : Lutter contre la corruption active ou pas- sive, les conflits d'intérêt, les paiements illicites et le blanchiment d'argent	Sujet mature ou non prioritaire		16 : Paix, justice et institu- tions efficaces	16.5 : Lutter contre la corruption		
		20 : Promouvoir la RSE auprès de ses clients, sous-traitants et fournisseurs	6 : Promouvoir la labellisation ISO 26000 dans notre écosys- tème	11 : Promouvoir la labellisation ISO 26000 dans notre écosys- tème	12 : Modes de consom- mation et de production responsables	12.6 : Adopter des pratiques de type RSE		
		21 : Créer des liens durables avec les fournis- seurs						
		22 : Développer des financements innovants et inclusifs visant l'atteinte des ODD	7 : Créer des solutions de finan- cement innovantes et inclusives	12 : Renforcer le rôle catalyseur de la Banque	8 : Travail décent et crois- sance économique 9 : Industrie, innovation et infrastructure 12 : Modes de consom- mation et de production responsables	8.4 : Utilisation efficiente des ressources 8.10 : Favoriser l'accès aux services bancaires, financiers et d'assurance 9.3 : Accès de toutes les entre- prises aux services financiers 12.6 : Adopter des pratiques de type RSE		

QUESTIONS ISO 26000	PILIER	PRINCIPES D'ACTION BOAD	AXES DE PROGRÈS	PROJETS	PRINCIPAUX ODD IMPACTÉS	PRECISIONS SUR LES ODD IMPACTÉS
Intérêt du consommateur		23 : Assurer une tarification équitable et transparente des produits et services de la BOAD	Sujet mature ou non prioritaire		1 : Pas de pauvreté 9 : Industrie, innovation et infrastructure 11 : Villes et communautés durables 16 : Paix, justice et institutions efficaces	1.5 : Vulnérabilité 9.1 : Infrastructures durables, résilientes et accessibles 11.a : Développement territorial 16.6 : Institutions efficaces, responsables et transparentes 16.10 : Accès à l'information et protection des libertés
		24 : Favoriser les projets qui améliorent la qualité de vie et les besoins essentiels des populations de la sous-région				
		25 : Avoir une gestion transparente et équitable des réclamations et plaintes des parties prenantes				

QUESTIONS ISO 26000	PILIER	PRINCIPES D'ACTION BOAD	AXES DE PROGRÈS	PROJETS	PRINCIPAUX ODD IMPACTÉS	PRECISIONS SUR LES ODD IMPACTÉS
Relations et conditions de travail	Capital humain	26. Créer les conditions du dialogue social avec les salariés et leurs représentants	8 : Renforcer notre communication sociale en interne	13 : Renforcer notre communication sociale en interne	8 : Travail décent et croissance économique	8.5 : Travail décent (dont le dialogue social est une composante)
		27. Assurer la bonne santé, la sécurité et le bien-être des collaborateurs au siège, dans les missions résidentes et au cours des missions	9 : Assurer la sécurité des agents	14 : Assurer la sécurité des agents	4 : Éducation de qualité	8.8 : Droits et sécurité au travail
		29. Développer les compétences de tous les collaborateurs	10 : Développer les compétences de chacun	15 : Développer les compétences de chacun		4.3 : Formation professionnelle 4.4 : Compétences et accès à l'emploi
		28. Promouvoir la diversité et l'égalité entre les sexes au sein de la BOAD et dans le cadre des projets financés	11 : Soutenir la diversité dans les équipes	16 : Objectifs de diversité	8 : Travail décent et croissance économique 10 : Inégalités réduites	8.7 : Accès des jeunes à l'emploi 10.2 : Autonomisation et intégration 10.3 : Égalité des chances
				17 : Amélioration de la place de la femme par des programmes de leadership	5 : Égalité entre les sexes	5.5 : Accès des femmes aux postes de direction
		30. Mettre en place un management participatif	Sujet mature ou non prioritaire		8 : Travail décent et croissance économique	8.5 : Salaire égal pour un travail de valeur égale
		31. Assurer un système de rémunération équitable et transparent				

BOAD



BANQUE OUEST AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

68 av. de la Libération, BP 1172 Lomé, Togo
Tél.: +228 22 21 59 06 • Fax : +228 22 21 52 67

www.boad.org

